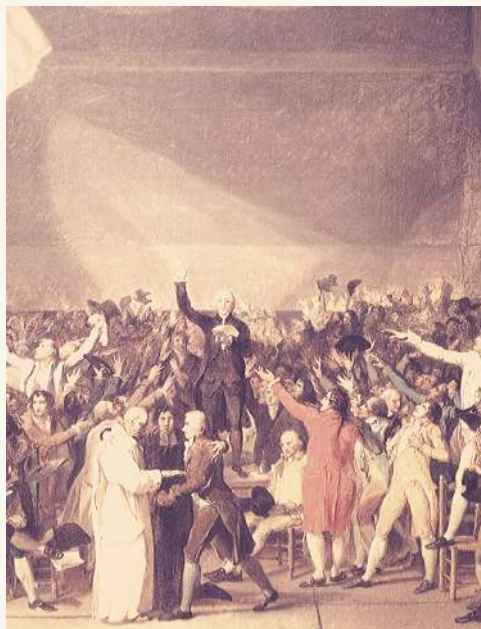




RETOUR VERS LE FUTUR : QUELS USAGES CONSTITUTIONNELS DU PASSÉ?

14 mai 2020

Salle des Actes
Faculté de Droit et Science
politique
Aix-en-Provence



9h00 - OUVERTURE

Jean-Philippe Agresti, Doyen de la Faculté de droit et de Sc. politique
Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Directrice de recherche CNRS,
Univ. d'Aix Marseille, directrice de l'UMR 7318 DICE

Propos introductifs - Constitution et passé : du fait à la norme

Ariane Vidal-Naquet, Professeur, Univ. d'Aix Marseille &
Xavier Magnon, Professeur, Univ. d'Aix Marseille, Directeur de l'ILF

L'APPRÉHENSION CONSTITUTIONNELLE DU PASSÉ

Sous la présidence de Audrey Bachert, Docteur en droit, Univ.
d'Aix Marseille

9h30 - Constitutions mémorielles, constitutions amnésiques, quelle place pour le passé ?

Pauline Mallejac, doctorante, Univ. d'Aix-Marseille &
Michel Verpeaux, Professeur émérite, Univ. Paris I Panthéon
Sorbonne

Les typologies de références au passé dans les préambules constitutionnels

Clarisse Valmalette, doctorante, Univ. d'Aix-Marseille &
Pierre-Nicolas Barenot, Maître de conférences, Univ. Jean Monnet,
Saint-Etienne

10h20 - Débats

10h50 - Pause café

11h - L'assistance constitutionnelle et l'histoire - L'exemple de la Commission de Venise

Maria Gudzenko, doctorante, Univ. d'Aix-Marseille &
Romain Rambaud, Professeur, Univ. Grenoble Alpes

Continuité matérielle du droit infra-constitutionnel et changement constitutionnel - Le traitement du passé

Cédric Aguzzi, doctorant, Univ. d'Aix-Marseille &
Emmanuel Cartier, Professeur, Univ. Lille II

12h - Débats

12h30-14h - Pause déjeuner



L'UTILISATION CONSTITUTIONNELLE DU PASSÉ

Sous la présidence de Kelly Picard, Maître de conférences,
Univ. Jean Monnet, Saint-Etienne

14h - La mémoire au sein des constitutions de transition

Claire Parjouet, doctorante, Univ. de Pau et des Pays de l'Adour &
Fabrice Hourquebie, Professeur, Univ. de Bordeaux

Le recours à l'histoire dans les transitions vers la démocratie illibérale

Théo Fournier, doctorant, Institut Universitaire Européen, Florence &
Nataça Danelciuc-Colodrovschi, Docteur en droit,
Univ. d'Aix-Marseille

15h - Débats

15h20 - Pause café

15h30 - L'usage du passé comme méthode d'interprétation

Julien Padovani, Docteur en droit, Univ. d'Aix-Marseille &
Mathilde Heitzmann-Patin, Professeur, Univ. du Mans

Le traitement des lois mémorielles par les cours constitutionnelles

Arnaud Morando, doctorant, Univ. d'Aix-Marseille &
Jean-Pierre Massias, Professeur, Univ. de Pau et des Pays de l'Adour

16h40 - Débats

17h15 - SYNTHÈSE

Marcel Morabito, Professeur, Science Po



Les doctorants de l'Institut Louis Favoreu, sous la responsabilité scientifique du professeur Ariane Vidal-Naquet, sont heureux de vous présenter une journée d'études sur le thème "Retour vers le futur : Quels usages constitutionnels du passé?". L'objectif de cette journée est de s'interroger sur la manière dont le passé est constitutionnalisé, tant sur le plan textuel que jurisprudentiel, et sur les enjeux que la présence de l'histoire au sein des normes constitutionnelles soulève.

La formule de la journée se veut originale : elle repose sur des communications réalisées par de « jeunes chercheurs » (doctorants ou jeunes docteurs) sous le parrainage scientifique d'un chercheur plus expérimenté qui exercera ainsi une sorte de direction de recherches. Les parrains ont ainsi accompagné les jeunes chercheurs à toutes les étapes de la recherche, de la définition de la problématique à la construction du plan et à la relecture de la contribution, en passant par la méthode de recherche, pour aboutir à une communication restituée lors du colloque. L'intervention orale, d'une durée de 20 minutes, a pour objectif d'engager une discussion, préparée en amont, entre les membres du binôme.



Colloque organisé par C. Aguzzi, M. Bonnet, M. Gudzenko,
P. Mallejac, A. Morando, J. Padovani, C. Parjouet, K. Picard et
C. Valmalette,
sous la direction scientifique du Professeur A. Vidal-Naquet

Contact et inscription avant le 1er mai :
sandra.duwez@univ-amu.fr